



Genève, le 7 septembre 1984
1, place du Bourg-de-Four

POUVOIR JUDICIAIRE
**CABINET
DES JUGES D'INSTRUCTION**

Palais de Justice
Correspondance : case postale 414
1211 Genève 3
Téléphone 27 26 11

Maître Jacques MENTHA

Maître Nils de DARDEL

Concerne : P.P. 2018/80 - décès de M. URBAN

Messieurs les Avocats,

Je vous transmets en annexe une copie de la lettre que m'ont adressée les Professeurs ERNST, FRICK et PREISIG le 18 juillet 1984.

Je joins également à la présente la traduction qu'en a faite le Docteur ROUX.

Après avoir pris connaissance de cette prise de position, je vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer si vous entendez demander de nouveaux actes d'instruction.

Je tiens à vous rendre attentifs au fait que la confrontation entre les divers experts commis dans cette affaire telle qu'elle a été ordonnée par la Chambre d'accusation s'avère quasiment impossible à réaliser en raison de l'emploi du temps des personnes concernées.

Si toutefois vous deviez persister à demander cet acte d'instruction, je vous informe qu'il ne pourra avoir lieu avant de nombreux mois ceci afin de trouver un jour convenant à la fois aux experts de suisse-allemande, au Professeur BERNHEIM, au Docteur ROUX qui devra servir d'interprète et au juge d'instruction.

D'avance je vous remercie de vos nouvelles et vous prie d'agréer, Messieurs les Avocats, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Juge d'Instruction :


A. SALAMIN

Annexes mentionnées.